

COMPTES ANNUELS EN EUROS

Dénomination: **SMARTBE ASSOCIATION PROFESSIONNELLE DES METIERS DE LA CREATION**

Forme juridique: Association sans but lucratif

Adresse: Rue Emile Feron

N°: 70

Boîte:

Code postal: 1060

Commune: Saint-Gilles

Pays: Belgique

Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de Commerce de Bruxelles, francophone

Adresse Internet: www.smartasbl.be

Numéro d'entreprise

BE 0461.226.684

Date du dépôt de l'acte constitutif ou du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts.

28-11-2014

COMPTES ANNUELS approuvés par l'assemblée générale* du

-

et relatifs à l'exercice couvrant la période du

01-01-2014

au

31-12-2014

Exercice précédent du

01-01-2013

au

31-12-2013

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont identiques à ceux publiés antérieurement.

Documents joints aux présents comptes annuels:

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet:

A-asbl 1.2, A-asbl 5.1.1, A-asbl 5.1.3, A-asbl 5.2.1, A-asbl 5.2.2, A-asbl 5.3, A-asbl 5.4, A-asbl 8

LISTE COMPLÈTE avec nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de l'association ou de la fondation des ADMINISTRATEURS ET COMMISSAIRES et, le cas échéant du représentant en Belgique de l'association étrangère

D'HAENENS PIERRE

QUAI DU CANAL 0
1480 Tubize
BELGIQUE

Administrateur

VREVEN PIERRE

AVENUE ALBERT 1ER 53
1342 Limelette
BELGIQUE

Administrateur

GLINEUR FABIEN

Kerkveldstraat 222

1650 Beersel
BELGIQUE

Administrateur

HERMIA MANUEL

RUE P DECOSTER 69
1190 Forest
BELGIQUE

Administrateur

BURNOTTE PIERRE

Rue Bairoua 132
4000 Liège
BELGIQUE

Administrateur

GOLDWICHT SERGE

Rue Wéry 23
1050 Ixelles
BELGIQUE

Administrateur

GRACEFFA SANDRINO

Boulevard Guillaume Van Haelen 109
1190 Forest
BELGIQUE

Administrateur délégué

JUROWICZ JULEK

Avenue Jan Stobbaerts 37
1030 Schaerbeek
BELGIQUE

Administrateur

VERSTOCKT DIRK

Ieperlaan 35/7
1000 Bruxelles
BELGIQUE

Administrateur

* Par le conseil d'administration dans le cas d'une fondation / par l'organe général de direction dans le cas d'une association internationale sans but lucratif.

BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
ACTIFS IMMOBILISÉS		20/28		
Frais d'établissement		20		
Immobilisations incorporelles	5.1.1	21		
Immobilisations corporelles	5.1.2	22/27		
Terrains et constructions		22		
Appartenant à l'association ou à la fondation en pleine propriété		22/91		
Autres		22/92		
Installations, machines et outillage		23		
Appartenant à l'association ou à la fondation en pleine propriété		231		
Autres		232		
Mobilier et matériel roulant		24		
Appartenant à l'association ou à la fondation en pleine propriété		241		
Autres		242		
Location-financement et droits similaires		25		
Autres immobilisations corporelles		26		
Appartenant à l'association ou à la fondation en pleine propriété		261		
Autres		262		
Immobilisations en cours et acomptes versés		27		
Immobilisations financières	5.1.3/5.2.1	28		
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	<u>2.901.051</u>	<u>2.740.251</u>
Créances à plus d'un an		29		
Créances commerciales		290		
Autres créances		291		
dont créances non productives d'intérêts ou assorties d'un intérêt anormalement faible		2915		
Stocks et commandes en cours d'exécution		3		
Stocks		30/36		
Commandes en cours d'exécution		37		
Créances à un an au plus		40/41	2.889.342	2.618.814
Créances commerciales		40	2.772.319	2.446.874
Autres créances		41	117.023	171.940
dont créances non productives d'intérêts ou assorties d'un intérêt anormalement faible		415		
Placements de trésorerie	5.2.1	50/53	88	91
Valeurs disponibles		54/58	11.614	98.460
Comptes de régularisation		490/1	7	22.886
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	2.901.051	2.740.251

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF				
FONDS SOCIAL		10/15	<u>-44.861</u>	<u>-78.760</u>
Fonds de l'association ou de la fondation		10		
Patrimoine de départ		100		
Moyens permanents		101		
Plus-values de réévaluation		12		
Fonds affectés	5.3	13		
Résultat positif (néгатif) reporté		14	<u>-44.861</u>	<u>-78.760</u>
Subsides en capital		15		
PROVISIONS	5.3	16		
Provisions pour risques et charges		160/5		
Provisions pour subsides et legs à rembourser et pour dons avec droit de reprise		168		
DETTES		17/49	<u>2.945.912</u>	<u>2.819.012</u>
Dettes à plus d'un an	5.4	17		
Dettes financières		170/4		
Etablissements de crédit, dettes de location-financement et assimilées		172/3		
Autres emprunts		174/0		
Dettes commerciales		175		
Acomptes reçus sur commandes		176		
Autres dettes		179		
Productives d'intérêts		1790		
Non productives d'intérêts ou assorties d'un intérêt anormalement faible		1791		
Cautionnements reçus en numéraire		1792		
Dettes à un an au plus	5.4	42/48	<u>2.945.912</u>	<u>2.819.012</u>
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42		
Dettes financières		43		
Etablissements de crédit		430/8		
Autres emprunts		439		
Dettes commerciales		44	66.865	77.994
Fournisseurs		440/4	66.865	77.994
Effets à payer		441		
Acomptes reçus sur commandes		46		
Dettes fiscales, salariales et sociales		45	362.329	844.180
Impôts		450/3	109.870	549.695
Rémunérations et charges sociales		454/9	252.459	294.485
Dettes diverses		48	2.516.718	1.896.838
Obligations et coupons échus, subsides à rembourser et cautionnements reçus en numéraire		480/8		
Autres dettes productives d'intérêts		4890		
Autres dettes non productives d'intérêts ou assorties d'un intérêt anormalement faible		4891	2.516.718	1.896.838
Comptes de régularisation		492/3		
TOTAL DU PASSIF		10/49	<u>2.901.051</u>	<u>2.740.252</u>

COMPTE DE RÉSULTATS

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Produits et charges d'exploitation				
Marge brute d'exploitation (+)/(-)		9900	2.334.632	2.565.626
Ventes et prestations		70/74		
Chiffre d'affaires		70		
Cotisations, dons, legs et subsides		73		
Approvisionnements, marchandises, services et biens divers		60/61		
Rémunérations, charges sociales et pensions (+)/(-)	5.5	62	2.238.687	2.237.087
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630		
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises) (+)/(-)		631/4	46.965	329.369
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises) (+)/(-)		635/8		
Autres charges d'exploitation		640/8	14.268	5.813
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)		649		
Résultat positif (néгатif) d'exploitation (+)/(-)		9901	34.712	-6.643
Produits financiers	5.5	75	1.120	606
Charges financières	5.5	65	1.876	2.947
Résultat positif (néгатif) courant (+)/(-)		9902	33.956	-8.984
Produits exceptionnels		76		12.789
Charges exceptionnelles		66	53	2.263
Résultat positif (néгатif) de l'exercice (+)/(-)		9904	33.899	830

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

		Codes	Exercice	Exercice précédent
Résultat positif (néгатif) à affecter	(+)/(-)	9906	-44.861	2.551
Résultat positif (néгатif) de l'exercice à affecter	(+)/(-)	9905	33.899	830
Résultat positif (néгатif) de l'exercice antérieur reporté	(+)/(-)	14P	-78.760	1.721
Prélèvements sur les capitaux propres		791/2		
sur les fonds de l'association ou de la fondation		791		
sur les fonds affectés		792		
Affectations aux fonds affectés		692		
Résultat positif (néгатif) à reporter	(+)/(-)	14	-44.861	-78.760

ANNEXE
ETAT DES IMMOBILISATIONS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8199P	XXXXXXXXXX	2.922
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8169		
Cessions et désaffectations	8179		
Transferts d'une rubrique à une autre	8189		
	(+)/(-)		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8199	2.922	
Plus-values au terme de l'exercice	8259P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8219		
Acquises de tiers	8229		
Annulées	8239		
Transférées d'une rubrique à une autre	8249		
	(+)/(-)		
Plus-values au terme de l'exercice	8259		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8329P	XXXXXXXXXX	2.922
Mutations de l'exercice			
Actés	8279		
Repris	8289		
Acquis de tiers	8299		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8309		
Transférés d'une rubrique à une autre	8319		
	(+)/(-)		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8329	2.922	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	22/27		
DONT			
Appartenant à l'association ou à la fondation en pleine propriété	8349		

INFORMATION RELATIVE AUX PARTICIPATIONS

LISTE DES AUTRES ENTITÉS LIÉES

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE, FORME JURIDIQUE et pour les entités de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE

SMARTBE FONDATION

BE 0806.201.741

Fondation privée

Emile Féron 70

1060 Saint-Gilles

BELGIQUE

RÉSULTATS**PERSONNEL ET FRAIS DE PERSONNEL****Travailleurs pour lesquels l'association ou la fondation a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel**

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Nombre total à la date de clôture	9086	36	37
Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein	9087	36	37
Nombre d'heures effectivement prestées	9088	52.480	58.115

Frais de personnel

Rémunérations et avantages sociaux directs	620	1.629.539	1.755.237
Cotisations patronales d'assurances sociales	621	518.193	439.304
Primes patronales pour assurances extralégales	622		
Autres frais de personnel	623	90.955	42.546
Pensions de retraite et de survie	624		

RÉSULTATS FINANCIERS**Intérêts intercalaires portés à l'actif**

6503

Montant de l'escompte à charge de l'association ou de la fondation sur la négociation de créances

653

Montant par solde des provisions à caractère financier constituées (utilisées ou reprises) (+)/(-)

656

RELATIONS AVEC LES ENTITÉS LIÉES, LES ADMINISTRATEURS ET LES COMMISSAIRES

ENTITÉS LIÉES

Créances sur les entités liées

Garanties constituées en leur faveur

Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur

LES ADMINISTRATEURS ET LES PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES QUI CONTRÔLENT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT L'ASSOCIATION OU LA FONDATION SANS ÊTRE LIÉES À CELLE-CI OU LES AUTRES ENTITÉS CONTRÔLÉES DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT PAR CES PERSONNES

Créances sur les personnes précitées

Taux et durée des créances

Garanties constituées en leur faveur

Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur

Codes	Exercice
9291	96.556
9294	
9295	
9500	
9501	
9502	

LE(S) COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIÉ (ILS SONT LIÉS)

TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES EFFECTUÉES DANS DES CONDITIONS AUTRES QUE CELLES DU MARCHÉ

Les transactions qui sont contractées directement ou indirectement entre l'association ou la fondation et les membres des organes de direction, de surveillance ou d'administration

Exercice

BILAN SOCIAL

Numéros des commissions paritaires dont dépend l'association ou la fondation:

Travailleurs pour lesquels l'association ou la fondation a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel

	Codes	1. Temps plein <i>(exercice)</i>	2. Temps partiel <i>(exercice)</i>	3. Total (T) ou total en équivalents temps plein (ETP) <i>(exercice)</i>	3P. Total (T) ou total en équivalents temps plein (ETP) <i>(exercice précédent)</i>
Au cours de l'exercice et de l'exercice précédent					
Nombre moyen de travailleurs	100	26	13	36 ETP	37 ETP
Nombre d'heures effectivement prestées	101	36.292	16.188	52.480 T	58.115 T
Frais de personnel	102	1.522.255	716.432	2.238.687 T	2.237.087 T

A la date de clôture de l'exercice

Nombre de travailleurs

Par type de contrat de travail

Contrat à durée indéterminée

Contrat à durée déterminée

Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini

Contrat de remplacement

Par sexe et niveau d'études

Hommes

de niveau primaire

de niveau secondaire

de niveau supérieur non universitaire

de niveau universitaire

Femmes

de niveau primaire

de niveau secondaire

de niveau supérieur non universitaire

de niveau universitaire

Par catégorie professionnelle

Personnel de direction

Employés

Ouvriers

Autres

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
105	25	13	34,3
110	25	13	34,3
111			
112			
113			
120	9	3	11,5
1200	1		1
1201	2		2
1202	1		1
1203	4	2	5,7
121	16	10	22,8
1210	1		1
1211	3	1	3,6
1212	4	2	5,6
1213	7	4	9,2
130			
134	25	13	34,3
132			
133			

Tableau des mouvements du personnel au cours de l'exercice

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
Entrées Nombre de travailleurs pour lesquels l'association ou la fondation a introduit une déclaration DIMONA ou qui ont été inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice	205	2	2
Sorties Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite dans une déclaration DIMONA ou au registre général du personnel au cours de l'exercice	305	4	4 6,7

Renseignements sur les formations pour les travailleurs au cours de l'exercice

	Codes	Hommes	Codes	Femmes
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5801	12	5811	23
Nombre d'heures de formation suivies	5802	365	5812	1.081
Coût net pour l'association ou la fondation	5803	16.710	5813	69.598
dont coût brut directement lié aux formations	58031	16.710	58131	69.598
dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs	58032		58132	
dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire)	58033		58133	
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5821		5831	2
Nombre d'heures de formation suivies	5822		5832	14
Coût net pour l'association ou la fondation	5823		5833	849
Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5841		5851	
Nombre d'heures de formation suivies	5842		5852	
Coût net pour l'association ou la fondation	5843		5853	

RÈGLES D'ÉVALUATION

RESUME DES REGLES D'EVALUATION

I. Principes généraux

Les règles d'évaluation sont établies conformément à l'arrêté royal du 30 janvier 2001 portant exécution du Code des sociétés.

Les règles d'évaluation n'ont pas été modifiées dans leur énoncé ou leur application par rapport à l'exercice précédent.

Le compte de résultats n'a pas été influencé de façon importante par des produits ou des charges imputables à un exercice antérieur.

II. Règles particulières

Frais d'établissement :

Les frais d'établissement sont immédiatement pris en charge.

Frais de restructurations :

Au cours de l'exercice, des frais de restructuration n'ont pas été portés à l'actif.

Immobilisations incorporelles :

La durée d'amortissement de ces frais et du goodwill n'est pas supérieure à 5 ans.

Immobilisations corporelles :

Des immobilisations corporelles n'ont pas été réévaluées durant l'exercice.

Amortissements actés pendant l'exercice :

Actifs à l'exclusion de ceux détenus en location-financement

1. Frais d'établissement : méthode linéaire/dégressive - taux : 100%

2. Immobilisations incorporelles : méthode linéaire/dégressive - taux :

3. Bâtiments industriels, administratifs. ou commerciaux : méthode linéaire/dégressive - taux :

4. Installations, machines et outillage : méthode linéaire/dégressive - taux : 33%

5. Matériel roulant : méthode linéaire- taux : 20% à 25%

6. Matériel de bureau et Mobilier : méthode linéaire- taux : 20% à 33%

7. Autres immobilisations corporelles : méthode linéaire/dégressive - taux : 20% à 33%

Actifs détenus en location-financement :

3. Bâtiments industriels, administratifs. ou commerciaux : méthode linéaire/dégressive - taux :

4. Installations, machines et outillage : méthode linéaire/dégressive - taux :

5. Matériel roulant : méthode linéaire/dégressive - taux :

6. Matériel de bureau et Mobilier : méthode linéaire/dégressive - taux :

Immobilisations financières :

Des participations n'ont pas été réévaluées durant l'exercice.

Stocks : il n'existe pas de stock

Fabrications : il n'existe pas de fabrications

Commandes en cours d'exécution : il n'existe pas de commandes en cours d'exécution

Dettes :

Le passif ne comporte pas de dettes à long terme, non productives d'intérêt ou assorties d'un taux d'intérêt anormalement faible.

Des créances :

1. Les créances dont la date d'échéance est dépassée de plus de 3 mois mais inférieure à 12 mois : réduction de valeur de 35%

2. Les créances dont la date d'échéance est dépassée de plus de 12 mois mais inférieure à 24 mois : réduction de valeur de 70%

3. Les créances dont la date d'échéance est dépassée de plus de 24 mois application d'une réduction de valeur de 100%